

Conseil Consultatif du Vélo – 24/03/2021

Procès-verbal

PRÉSENTS

BLONDEAU Cécile (Représentant du parti Ecolo, CAPITTE Sylvie (Police - GEP), COLLETTE François (Représentant du parti Mons en Mieux), DE JAER Charlotte (Echevine de la Mobilité), DEWILDE Johan, DOCQUIER Laurent (GRACQ), FRANZINI David (UCL Mons), GAILLEZ Thibault (GRACQ), GREMEAUX Sébastien (Ville de Mons), GOMES Sandy (Secrétaire de Cabinet de Mme DE JAER), LAIR-DUEE Simon (SPW), LATOUCHE Hervé (Dragons Audax Mons), LOSSEAU Véronique (Pro Vélo), MAQUET Marie-Valentine (Ville de Mons), MARECHAL Corentin (Province du Hainaut), MARTIN Nicolas (Bourgmestre), PEPIN Valéry (Ville de Mons), POIVRE Marie-Esther (Tous à Vélo), ROUHART Michèle, RUCQUOIS Marc (Ville de Mons), THIBAUT Philippe (Harmignies Riverains), TRICOLLE Bruno (Brigade cycliste), VANDERHAEGE Thierry.

ORDRE DU JOUR

1. Brigade cycliste (Bruno Tricolle)

Mi-octobre 2020 : premières patrouilles en vélo

Cette brigade est composée de 28 personnes qui font partie du service Intervention, des services de Proximité (4) et du service Circulation (4)

Missions :

- Lutte contre les incivilités
- Protection des usagers faibles
- Apporter une visibilité

L'utilisation du vélo permet un accès plus facile au centre-ville et facilite également le contact avec le citoyen.

Depuis la mise en place de cette brigade (jusque fin janvier 2021), 5 patrouilles par semaine ont été effectuées dans le centre-ville et dans les alentours (= 65 pauses vélos).

Commentaires-Questions :

Hervé Latouche : est-ce que ces brigades peuvent intervenir à l'Héribus ou au bois d'havré ?

- Bruno Tricolle : intervient partout sur la zone Mons-Quévy

Thibault Gaillez : comment procéder pour faire une action avec vous ?

- Bruno Tricolle : Mail à la police ou sur l'adresse mail suivante (3 personnes responsables) : zp.monsquevy.cycliste@police.belgium.eu

2. Piste cyclable sur la Grande Voirie (Laurent Docquier)

Suite au test de piste cyclable à la rue des Barbelés en septembre 2020, il a été proposé de mettre en place une piste cyclable sur le trottoir et les emplacements de stationnement, afin de garder les deux bandes de circulation.

Le Gracq souhaite présenter une alternative (voir présentation en annexe).

L'objectif est de créer une continuité cyclable, avec une liaison entre toutes les entrées de Villes et la gare.

Important qu'il y ait un sentiment de sécurité pour que l'aménagement cyclable soit utilisé, tout en maintenant une certaine fluidité au niveau du trafic automobile.

Contraintes :

- Les espaces ne sont pas extensibles, il faut donc le partager en prenant en compte le principe STOP ;
- vu la densité du trafic voiture, il faut une piste cyclable marquée pour séparer les usagers ;
- conserver les trottoirs (carrefour rue Roland de Lassus) et garantir des passages pour piétons sécurisants (il y en a 3 sur le tronçon étudié) ;
- conserver les arbres (18) et de l'espace de stationnement (riverain, commerces, ...) ;
- éviter la saturation automobile ;

Solutions :

- revoir les temps de feu à la rue du Grand Jour (par rapport à la rue de Nimy) ;
- inutile de stocker plus de voitures que ce que le feu peut faire passer ⇒ proposition d'avoir deux bandes de circulation uniquement à l'approche du feu ;
- limiter la pression automobile en invitant les automobilistes à reprendre le ring le plus vite possible, orienter au maximum vers le ring ET proposer une alternative crédible sur les derniers km (rendre agréable les cheminements piétons et cyclistes par exemple) ;
- informer les écoles, hautes écoles, ... ;

Avantages des solutions proposées :

- investissement moins importants si on aménage une piste cyclable à la place des emplacements de stationnement/trottoir uniquement après la rue du Rossignol. Le budget économisé peut alors être utilisé pour d'autres aménagements (pour les alternatives proposées par exemple) ;
- Conservation des arbres et du trottoir (rue Roland de Lassus) et du stationnement pour les commerces et les riverains ;
- Plus de sécurité aux passages pour piétons (moins de bandes à traverser pour le piéton) ;
- Voirie et ville plus apaisée ;

Il serait intéressant de demander l'avis du bureau d'études Transitec ainsi que du SPW par rapport à cette solution.

Commentaires-Questions :

Nicolas Martin :

Il faut veiller à éviter la saturation connue lors du test.

Il faut faire attention à l'image des cyclistes qui peut en prendre un coup lors de réactions massives de la population.

La zone concernée par ce projet reprend la principale entrée de la ville et le changement d'habitude sera long. Ce changement devra donc être bien préparé en amont pour que celui-ci soit plus aisé. Il faut préparer les esprits, trouver des alternatives.

Cette proposition sera soumise au bureau d'études qui s'occupe du PCM pour analyse et sera discutée en Collège mais nous n'avons plus droit à l'erreur. Donc nous allons prendre le temps de la réflexion.

Charlotte De Jaer:

Il y a plusieurs axes que nous souhaitons apaiser. Il faut en effet soumettre cette proposition au bureau d'études, ce qui va prendre du temps, surtout si celle-ci est intégrée au PCM.

On ne sera pas prêt pour juillet 2022.

Simon Lair-Duée:

C'est un changement qui, quoi qu'il arrive, engendrera des réactions importantes. Il faut faire ce changement en accompagnant avec un délestage, des cheminements alternatifs attractifs.

Ce changement prendra du temps.

La proposition du Gracq est très intéressante, surtout de la proposer au bureau d'études qui est plus objectif que nous, qui avons vécu la situation et subi les réactions en septembre 2020.

3. Investissements SPW

- Piste cyclable entre le parc des Ursulines et la trémie de l'Avenue de l'Université, adjudé, en cours de préparation pour démarrer. Début des travaux au deuxième semestre 2021. La traversée de la place Régnier au Long Col va être importante et demandera un budget complémentaire. Un deuxième budget est disponible pour réaliser tous les aménagements pensés mais pour lequel un nouveau marché sera nécessaire.

- L109 à Cuesmes - Spiennes : le chantier a commencé
Sera suivi de la liaison vers Harmignies (permis en cours).

- Petits travaux pouvant être réalisés rapidement :
- o Liaisons canal Nimy-Blaton ;
 - o Nimy express (régulariser les petits manquements de la piste entre Nimy et Mons) ;
 - o Aménagements à Cuesmes pour réaménager la liaison Cuesmes-Frameries ;
 - o Aménagement de la liaison entre N564 et Chaussée de Beaumont.

En fonction des budgets restants, il y aura peut-être encore d'autres aménagements qui seront faits.

- Marchés en cours d'étude :
 - Réaménagement complet de la piste entre Mons et Villers (sérieuses modifications, abaissement de bordures, réaménagements de zones, ...) ⇒ fin 2021 ou 2022.
Budget de 1 million €
 - Plan Infra : 150.000 € sur N6, 200.000 € corridor Mons, 50.000 marquages dédiés aux cyclistes isolés en zone urbaine.

Commentaires-Questions :

Charlotte De Jaer :

Protection contre le stationnement sauvage ? (rue de Frameries)

- Simon Lair Duée : A discuter
Il y a déjà eu des poses de potelets pour faire respecter.
- Laurent Docquier :
Plus efficace si la piste est marquée.

Thibault Gaillez :

Les travaux prévus au rond-point à la Place des Alliés n'ont pas été mentionnés ?

- Simon Lair-Duée:
Ne concerne pas directement un aménagement cyclable même si les cyclistes ont été pris en compte. Ce dossier est en standby.

Sylvie Capitte :

A la rue des Canadiens : placements de radar préventifs ce vendredi 26 (calcule la vitesse et le nombre de véhicules).

Budget pour le rachat d'analyseurs de trafic.

4. Investissements communaux

- Box vélos
 - o 6 abris installés ;
 - o 60 % des emplacements sont occupés ;
 - o Discussion SNCB pour placer deux box à la gare provisoire ;
- Arceaux culture et promotion placés dans le centre-ville. Dispositif avec des affiches culturelles.
- Budget de 50.000 € pour l'achat et l'installation de nouveaux box vélos. Certains pourraient être installés en dehors du centre-ville.
- Aménagements cyclables 2020 :

- Rue Vilaine-Maraichers : chantier en suspens (fin pour fin avril), problèmes avec SWDE (fuites d'eau) ;
 - Sentier le long de la Trouille ;
- Aménagements cyclables 2021 :

Proposition de reprendre les gros investissements sur le budget obtenu dans le cadre de l'appel « Wallonie cyclable » ainsi que les projets plus techniques (passerelle à Jemappes, par exemple).

- Maisières, Rue Comte Cornet pour rejoindre la rue de la Lanterne et le Ravel (conjointement avec le SPW) + traversée de la rue de la Lanterne.
 - 2 aménagements envisagés : via la rue de la Massarderie ou le long de la rue de Lanterne où la prairie appartient au SPW. Il y a l'espace pour une piste bi-directionnelle jusqu'à la rue de Maisières.
- Mesvin, rue du Point du Jour : coût plus important donc voir si on attend le subside Wallonie Cyclable. Rendre le sentier plus confortable pour les usagers (+/- 500.000 €).
- Rue des Verts Pâturages et carrefour avec Rive Droit du Canal du Centre : très fréquentée en tant que SUL, travail sur le revêtement car dégradé et installation d'une piste bi-directionnelle en supprimant le stationnement sur le côté droit.
Axe stratégique pour desservir le pôle du Grand-Large et important de sécuriser le carrefour avec RDCC car l'espace est grand et les différents usagers ne savent où se placer. De plus, les voitures y arrivent vite ce qui crée de l'insécurité pour les cyclistes venant du SUL. (+/- 175.000 €)
- Obourg, rue de l'Obrecheuil : conjointement avec le SPW, sécuriser un cheminement existant le long de la rue de l'Obrecheuil. Le but est d'arriver dans le coeur du village en aménageant une piste cyclable bi-directionnelle (sur le sentier existant). Revoir la traversée piétonne existante en mettant une traversée cyclable. On doit contourner l'arrêt de bus. (+/- 125.000 €)

Possible de combiner la rue des Verts Pâturages et la rue de l'Obrecheuil avec le budget de 2021. Ce sont des chaînons manquants mis en évidence.

Un bureau d'études va être engagé pour travailler sur les plus gros projets. Une partie du budget 2021 servirait à cela.

Commentaires-Questions :

Hervé Latouche :

Améliorer la piste à la rue des Américains le temps que la liaison du Point du Jour soit faite ?

- Sébastien Gremeaux : Il y a en effet quelques passages à améliorer.

Thierry Vanderhaege :

Budget pour le Chemin de Bethléem ?

- Sébastien Gremeaux : Pas encore, discussion avec l'Urbanisme pour garder le côté patrimonial du site tout en permettant aux cyclistes de l'utiliser. Placer des bandes de confort sur le côté est une solution en tête.

Riverains mécontents d'avoir mis du béton pour la rue Vilaine et Maraichers, plaident plutôt pour un sentier en dolomie mais pas ce qui se fait ailleurs (toujours béton en France).

- Charlotte De Jaer : Difficultés de la dolomie, il faut en remettre régulièrement. Nous allons étudier si il y a des aménagements cyclables en dolomie ailleurs qui fonctionnent.

Thibault Gaillez :

Chemin des Mourdreux, chemin de la Masure, Digue de Cuesmes repris dans le dossier Wallonie Cyclable, qu'en est-il ?

- Charlotte De Jaer : pas prévu pour tout de suite pour la Digue de Cuesmes.
Pour les endroits où on n'a pas la largeur pour faire un aménagement cyclable sécurisé : proposition de travailler avec un apaisement de la circulation pour permettre un partage de la voirie.

Hervé Latouche :

Concernant les sentiers cyclables en dolomie : au niveau de Maubeuge il y a une voie verte en dolomie où on peut rouler correctement.

Laurent Docquier :

Concernant les sentiers en dolomie : quand il y a un passage de voiture, comme pour la rue Vilaine, ça ne va pas durer longtemps. Mieux en béton si on veut que les gens passent tous les jours, par tous les temps.

Charlotte De Jaer : Topo budget 2021

- 50.000 € pour les box vélos
- rue de l'Obrecheuil
- rue des Verts Pâturages
- Engagement d'un bureau d'études